

Profils et compétences dans le SI-SIAO

Le SI-SIAO est une application permettant aux différents acteurs de se mettre en lien autour des demandes des personnes. Le site est donc une interface entre ces différents acteurs permettant de suivre les parcours des personnes de la création de la demande, aux orientations, sortie de structures, ...

En fonction du profil sur le SI-SIAO, certaines actions sont possibles. Ainsi, tous les utilisateurs n'ont pas les mêmes accès et possibilités sur le logiciel.

Catégorie d'acteurs	Travailleurs Sociaux demandeurs	Structure d'hébergement, de logement adapté	Responsable de la structure	SIAO	DRIHL	DGCS
Dénomination SI	<i>Utilisateur premier accueil</i>	<i>Utilisateur Hébergement Logement / Utilisateur premier accueil</i>	<i>Gestionnaire local</i>	<i>Opérateur SIAO</i>	<i>Administrateur territorial</i>	<i>Administrateur national</i>
Compétences sur le SI	-	-	Créé le compte de ses utilisateurs	Créé le compte des responsables de structures - par délégation	Créé le compte des responsables de structures	Administre l'application
	Soumet des candidatures	Soumet des candidatures	-	-	-	-
	-	-	Saisit les places disponibles	Orientation des demandes	-	-
	-	Admet des ménages	-		-	-
	-	-	-	Consultation des demandes et des places	Consultation des demandes anonymisées et des places	Consultation des demandes anonymisées et des places

Chaque structure et chaque responsable de structure sont créés par l'administrateur territorial, la DRIHL.

Une fois la structure créée, le responsable de celle-ci (en général le/la **chef de service, la direction**) en est l'administrateur. Il est nommé **gestionnaire local**.

Le profil de **gestionnaire local** permet :

- de créer les comptes de son équipe,
- et – dans le cas d'une structure hébergement-logement - de gérer sa structure (renseigner le peuplement de la structure, créer les places).

Le gestionnaire local peut également être utilisateur premier accueil – pour saisir des demandes.

Il peut enfin être utilisateur hébergement logement ce qui lui permet d'admettre des ménages orientés par le SIAO.



Les travailleurs sociaux des services demandeurs sont dans le SI-SIAO les **utilisateurs premier accueil**.

Le profil d'**utilisateurs premier accueil** permet de

- de créer les demandes,
- transmettre les demandes au SIAO et suivre leur traitement,
- les actualiser tous les trois mois.

Ces comptes sont liés à une structure qui est administrée par le gestionnaire local.

Le profil **Utilisateur Hébergement Logement** correspond aux **travailleurs sociaux des structures**.

Le profil Utilisateur Hébergement Logement permet :

- de consulter les demandes orientées par le SIAO,
- accepter ou refuser la demande,
- enregistrer l'arrivée et le départ des personnes dans la structure.

Attention : Pour pouvoir réaliser et actualiser des demandes auprès du SIAO, ce **profil doit être mixte**. Ce qui implique qu'il soit aussi enregistré en tant qu'utilisateur premier-accueil. Cette double étiquette lui permet donc :

- de créer des demandes,
- de les transmettre au SIAO et de suivre leur traitement,
- de les actualiser tous les trois mois.

Le profil **opérateur SIAO** permet :

- de consulter les demandes qui lui sont adressées,
- de consulter les places disponibles,
- d'orienter et
- à partir de données anonymisées assurer sa mission d'observation sociale.